FEUILLETON.

MARCELLE.

PAR

AMÉDÉE ACHARD.

III

Les ambitions d'Anselme était plus claires et plus précises. Ce qu'il désirait, il le voulait. Rien de pire après l'arrivée d'Henri à Paris, il l'avait salué un matin, au sort du lit, et le tirant dans son cabinet dont il ferma la porte :

—Vous souvenir il de la lettre que vous m'avez écrite, du château de la Guillebardière, le 4 septembre ? lui dit-il.

—Parfaitement. Estimez-vous que mademoiselle de Cinq-Chênes ne mérite pas les éloges que j'ai fait d'elle ?

—Il ne s'agit point de madame de Chervette, mais de vous.

—Eh ! de moi ?

—Vous me faisiez part de certains projets qui révélaient dans votre esprit ; vous les rappelez-vous ?

—Oui.

—Ces projets ne me semblaient point cenx d'un homme malavisé ; ceux-vous toujours en liquement de vous en occuper ?

—Sans doute, pourquoi ?

—Parce que j'ai besoin de le savoir, parce que j'ai besoin de vous.

—Henri fit un mouvement.

—Ou ne vous accuserai pas, mon cher Anselme, de manquer de franchise.

—A quoi bon dissimuler ? j'ai pour vous une amitié que peut expliquer notre rencontre sur les bancs du collège, mais vous n'êtes pas assez fort pour entoure que l'élan sentiment de cette amitié ne fait agir. Mon intérêt aussi m'y pousse. Il dépend de vous que cet intérêt vous serve en me servant.

—Comment ?

—Cela dépend de ce que vous voulez faire. Mais, d'abord, avez vous un plan, une idée, un but, quelque chose enfin sur quoi on puisse discuter ?

—Non, pas encore..... Depuis mon retour, je prends langue, mais on peut causer.

—Causons. Moins riche que vous, presque pauvre même, à mes débuts, et d'une famille moins considérable que la vôtre, j'ai eu davantage et plus longtemps à lutter, partant, j'ai plus appris. J'ai subi le travail de l'outil sur la meule, les événements m'ont aiguisé..... Rien ne vaut que je ne dis pas mal.

—Je m'en doute.

—Vous vous tromperez et vous croyez le contraire. Je puis vous être utile moi-même. Mais il me manque l'instrument, cet instrument, vous l'avez.

—L'argent ?

—Je vous que vous commencez à me comprendre. Si vous m'aviez fait voir, dans votre lettre, l'intention de vivre de vos rentes, sans souci du reste, j'aurais été vous rendre visite dans votre château, lapire votre vin, tuer vos perdreaux, et bravement j'aurais cherché ma piste ailleurs. Mais vous piaffez comme un cheval qui en ramène du pré et il vous prend fantaisie de courir..... Courons !

—Je suis prêt ; mais où ?

—A la chasse aux millions, parbleu ! J'ai pris le vent et il ne faut pas être bien habile pour voir d'où il souffle. Chaque siècle a sa cocarde ; mais simple, je dirais en marotte. Le siècle de ce siècle qui nous a vu naître est couleur d'or. Donc, il faut nager dans le flot. Ce n'est pas que j'aie un goût particulier pour ce métal, non, je n'aime que ce qu'il représente, l'influence. Ma nature—et par la nous avons un coin de parenté—est assez élastique pour se plier à toutes les conditions du milieu où elle se trouvera jetée. Pendant les grandes luttes du quinzième et du seizième siècle, j'aurais porté la cuirasse du huguenot ou la chasuble du prêtre. Le pouvoir alors appartenait à la soutane et au casque ; mouine, on était quelque chose ; cardinal ou lepel, on était rien. Pendant la première guerre de Trente ans, plus tard, sous Louis XIV, et plus tard encore sous l'Empire, j'aurais été soldat ; le monde appartient au sabre. Il fut un temps où l'on a vu des aventuriers s'emparer de riches provinces et y régner plantureusement. D'autres fois, les flibustiers ont battu les mers, et leur pavillon a dominé les eaux. Il ne m'est pas défendu, dans de telles circonstances, de commander une compagnie de corsaires ou de monter une caravelle armée de bonnes couleuvrines pour courir sus aux galions d'Espagne. La philosophie encore était une bonne carrière au dix-huitième siècle ; avec moi-même de Maintenon sur le trône, j'aurais été ponte en France, et, à Madrid, avec le cardinal Alberoni, diplomate.

—Ou conducteur en Italie avec Jean Sforza et Galéas Visconti, et conventionnel et jacobin à Paris, sous la Terreur ? dit avec un sourire M de Chervette.

—Ma foi, oui, répondit simplement Anselme. Question d'opportunité. Mais autre temps, autre mœurs. Aujourd'hui, rien n'a changé tout cela. Notre âge, l'âge de fer, porte d'or à la bandoulière, ce qui est une faute au point de vue localisée, mais qui est une vérité au point de vue social. Donc, vive l'argent !

Vive l'argent, soit ; il ne nous reste plus qu'à le gagner beaucoup.

—Longtemps et toujours..... cela se trouvera. Vous me livrez l'instrument, je vous livre la main. Tel que vous me voyez, sans un sou de capital, je mange vingt-cinq mille francs, bon an mal an, sur les boulevards de Paris, et, le beau, c'est que je les paye ! Point de dettes, mon cher. J'ai été tout cela de rien, c'est quelque chose. De quelque chose, que tirera-t-on donc ? Tout ! Ce serait déjà fait, si j'avais quelque science un peu ronde dans un cerveau mieux encore, un peu moins de scrupules dans l'esprit.

—Ah ! des scrupules ! fit Henri.

—Oui, des scrupules, et je me plaisante parfois quand j'en parle. Tout le monde peut serrer la main que je vole tenue, elle est propre.

—Et dit d'une voix ferme, Anselme se reprit :

—Que voulez vous, mon cher, on n'a pas vécu les vertus, une sorte d'élégance, le coup d'œil prompt, le tiré delicat, une activité de bel humeur, et en une une belle indifférence au point de vue de la morale..... Me quantième serait perdu.

—Du moyen de vous sauver, répliqua M de Chervette.

—Il existe d'autant moins difficile, qu'il me semblerait dans les bas fonds d'une honnête société, ces mêmes qualités, qui m'ont rendu, sans, mieux acquise une réputation qui, de la rue Vivienne, va jusqu'à la Chaussée d'Antin. Une bonne réputation, c'est un capital..... Une fois qu'on se présentera, avec mon nom pour ainsi dire, ainsi la presque certitude de faire un chemin dans le monde.

—Cette réputation, vous me l'offrez ?

—Je n'ai rien que pour cela.

—Combien ?

—Part égale.

—Et, cela dire la moitié des résultats ?

—Intégralement. Est-ce trop ?

—Non. Et maintenant, pour parler le langage d'un ministre des finances, les voies et moyens ?

—Nous y voici. Vous pouvez bien disposer d'un million, quelque peu ?

—Oui, en me défaisant de mes titres de rentes et de quelques autres valeurs mobilières.

—Il faut les vendre. Vous dépouverez les fonds à la Banque de France, afin de les avoir en espèce et sous la main au cas où une affaire se présenterait.

—Et vous croyez qu'il en viendra ?

—Quand on saura que vous avez un bel million qui ne demande qu'à fructifier, vous en doutez pas. Les affaires vont aux millions, comme les moucles aux rayons du soleil. Seulement, nous choisirons. Comprenez vous la théorie des idées ?

—Non, mais je ne demande qu'à m'instruire.

—Eh bien ! il y a sur le pavé de Paris, chaque jour, une idée ou deux qui se promènent au hasard et qui ont besoin de cent mille francs pour naître. L'argent est l'engrais de cette pépinière, et en même temps il y a tous les quelque part un homme qui a besoin d'occuper cinq mille francs qui s'ennuient dans sa poche. L'esprit d'abordant l'homme et l'idée : nous connaissons l'homme, cherchons l'idée.

Tout en parlant, Anselme s'était levé et marchait avec vivacité. Comme il passait devant la fenêtre, il s'arrêta :

—Et tenez, reprit-il en étendant la main dans la direction de la rue, voilà justement la démonstration de ce que je viens de vous dire : une démonstration vivante. Voyez vous la cet homme qui suit le trottoir, portant sur son épaule, au bout d'un long bâton, cette grappe de petits ballons rouges qui brillent joyeusement au soleil ? Qu'est-ce que ces ballons boulis, plus de gaz, rien que du vide ! Tous les enfants en raffolent, et celui qui l'a eu a fait l'heureux. Vous me direz que ce n'est pas une pièce à renverser le monde et qu'il ne fallait pas tirer un grand génie pour l'inventer. Ne vous faites trop et rappelez-vous de l'œuf de Christophe Colomb. Le n'était pas bien difficile non plus, mais il fallait le trouver.

Anselme fit quelques pas, et, de nouveau :

—Je connais encore une personne qui a caché cent mille francs dans des ballons de bulle de ces petits morceaux de bravo dont les enfants ne sauraient se passer pour allumer leur feu. Il lui en a coûté que trois heures de promenade en voiture..... Voilà justement les millions tant..... et soyez sûr qu'à l'heure qu'il est, il y a sur l'asphalte quelque bon ballon rouge qui ne demande qu'à se faire prendre au bon petit chemin de fer en quête d'une somme respectable qui puisse l'aider à réaliser ses rêves.

—Il n'est donc plus que de vivre aux dépens d'autrui ?

—Comme tout le monde, comme l'âne aux dépens des moutons et les chasseurs aux dépens du lièvre..... A cette différence près que chacun bénéficiera de l'idée que nous aurons tirée de l'obscurité. Est ce dit ?

—C'est dit.

IV

Un mois après cette conversation, Henri avait un pied dans trois ou quatre affaires. Anselme venait le voir tous les matins, et il commençait à être l'un des hommes les plus occupés de Paris. M. de Chervette se demandait même comment il avait pu vivre jusqu'à ses conférences sans rendre vous. Il y avait de jours où il semblait ne s'apercevoir plus qu'à l'heure du dîner.

Le mariage n'apparaissait donc pas à Marcelle comme sa grand'mère avait essayé de le lui faire comprendre, ni surtout comme elle l'avait compris. C'était mieux déjà, au bout de la première année, une association qu'une cohabitation. Une vague inquiétude la saisit, un jour qu'elle allait pas jusqu'à la rendre triste, mais qui ne lui permettait presque plus d'être gaie. Les heures lui semblaient longues et elle les traces de cette inquiétude se fit en elle, d'abord dans la correspondance qu'elle entretenait avec madame de Lieurseint.

Il faut croire, disait-elle, que je n'entre pas dans les sentiments de Paris ; je ne m'y plaise pas. J'ai la quelque part, dans ces lieux, ce qu'on appelle un tonneau, ce qu'était la jonchée des femmes. Simplifier paradis qu'une ne ressemble faite de poussière, de fumée et de bruit. On n'y peut aimer personne : on vit à pas le temps. Mille occupations rapprochent une longue suite de jours qui ne laissent rien derrière eux. Les distances, et plus encore les distractions qui laissent à la fin, ne permettent pas qu'on se voie avec intimité, et l'on reste tout le monde qu'on ne sait à qui s'adresser. J'en ai ri dans les premiers temps : aujourd'hui, j'en suis presque effrayée.

Que cette impression ne vous fasse pas rire, chère et bonne grand'mère, qu'on m'ait accueillie dans cet immense Paris. On a été charmant pour votre petite fille, prévenant, aimable, affectueux. J'en étais dans le ravissement. Henri lui-même, qu'on m'avait contesté. Il a prétendu que j'avais eu du sorcier. Au retour d'un bal, au ministère d'État, où je portais une robe à la Marie-Antoinette avec des belles perles que je vous ai, il m'a embrassée sur le front, chose qu'il ne fait pas seulement tous les jours, et, comme je le regardais :

—Vous avez donc pas remarqué que vous ne pouvez suffire aux invitations ? m'a-t-il dit. Le service de W..... qui voyage incognito, a jeuné avec vous.

Non, j'en ai plaisait pas qu'on fît tant attention à mon mari. J'étais donc disposée à croire au monde ce que le monde me donnait : mais je me suis bien vite aperçue que tout cela n'était que surface, les bons sourires, les poi-[illegible] les douces paroles : le dos tourné, il n'en reste rien. On aspire grand'peine à donner une part de son cœur ; personne n'en voudrait. Un cœur bien trop vite pour s'arrêter à ces bagatelles ! Vous avez remarqué que cela me gêne un peu et m'attriste aussi, moi qui avais tant besoin de vos conseils, et qui croyais tout perdu quand vous ne m'embrassiez pas.

—Dès les premiers jours de notre installation tout Henri m'a même parlé. J'en étais comme étourdie.. Il me semblait que je ne respirais plus. Toujours en l'air ! Il m'a présentée dans trente maisons. Vous ne sauriez croire combien, dans ce pays-ci, on est occupé à ne rien faire. Comme sont que bals, théâtres, concerts, visites, promenades qui tournent en rond. A peine est-on quelque part qu'il faut s'en aller pour courir ailleurs. On n'est avec soi qu'au moment où il faut dormir. Beaucoup de gens prennent l'habitude de ne travailler. Quelques femmes, qui viennent me voir le samedi—je reçois le samedi, pourquoi ? je n'en sais rien—me rappellent, avec leur perpétuelle agitation, ces mouettes que je voyais sur nos côtes toujours en mouvement et battant de l'aile, en poussant des cris. Est-ce qu'un jour je leur ressemblerai ? On parle, on parle, on parle, on danse, on danse, on danse, on court, on court..... Et les mois s'écoulent !

—Henri est tout à fait gentil avec moi. Malheureusement, il est fort affairé. Il a bonne envie de me promettre une soirée au coin du feu, mais le moyen de la trouver ! C'est la maladie de Paris, de ne pouvoir rester un coin de son feu. Mille occupations dérangent mon mari. Il sort, il tire sa montre, il m'embrasse sur le front, et il disparaît. Je voudrais qu'il mît plus de sérieux dans ce qu'il fait. Par exemple, il m'donne tout ce que je veux. Rien ne me manque, lui excepté. J'ai eu vingt fois l'envie de l'inviter à prendre le thé chez moi pour l'avoir. Peut être viendrait-il. Je n'ai pas osé.

—On m'en fait partout le plus grand éloge. Une femme surtout dont il m'a fait faire la connaissance, madame de Gérvey ne tarit pas sur son compte. Vertue, m'a-t-elle dit, c'est moi qui ne serais pas plus madame de Chervette. Cela m'a dépit. Je n'ai pas pu m'empêcher de lui demander si elle était bien sûre qu'il eût voulu être M. de Gérvey. Ce n'est pas bien, n'est-ce pas ? Mais pourquoi aussi me répète-t-elle sans cesse qu'Henri est une perle !

—Je m'explique tout comment il se fait que les jeunes ne semblaient bien plus rapides dans le château où vous m'avez élevée, et où cependant j'ai pu remarquer tant de vertus. Les plaisirs, les fleurs ou les ruisseaux les seules différences que les saisons y amènent. On y avait un petit nombre de distractions dont le retour périodique était prévu, mais on y jouissait de tout. Serait-ce parce qu'on était entièrement et uniquement les uns aux autres ? Ici l'existence se disperse par fragments, et tout une poussière. On ne s'y connaît pas, on s'y rencontre.

—Cependant, je ne veux pas être ingrate, il y a de bonnes heures. L'autre jour, Henri m'a conduite chez un bijoutier de la place de l'Opéra. Non étonne a pied, bras dessus, bras dessous, comme autrefois à la campagne. Un coup de sort avait permis qu'on ait de ses chevaux fît un bade. Il faisait un temps magnifique. Le soleil inondait le boulevard. Je marchais joyeusement le long d'Henri, d'autant moins que la rue de la Paix fut au bout du monde. Elle n'est pas loin de la rue Joubert, malheureusement. Chez le bijoutier, il me désira qu'il avait besoin de mes conseils pour une parure dont il avait à faire emplette. Une commission, me dit-il. Les maîtresses des hommes ont incomprenssible ! Je sut tout de suite comprendre qu'il s'agissait d'un cadeau pour le jour de ma fête. Moi j'aurais tiens en la faire entendre que il devient pourquoi..... J'ai failli lui dire :

—" Laissez là vos pierres bleues ou vertes, et allons passer ensemble un mois à la Guillebardière..... "

—" C'est égal j'ai été bien heureuse ce jour-là. Je l'ai entraîné jusqu'à la Madeleine par la rue de Rivoli et la rue Royale, toujours à pied, et nous avons dîné tête à tête dans un restaurant. Faisait il gai sur le boulevard !

—Au retour, nous avons été. Dix lettres l'attendaient à la maison, et le gouvernement de Paris m'avait fait annoncer une conférence qui l'a retenu jusqu'à minuit. Les hommes sont bien ainsi que, tout en ne pouvant se passer pour allumer leur feu, il ne lui en a coûté que trois heures promenade en voiture..... Voilà justement les millions tant..... et soyez sûr qu'à l'heure qu'il est, il y a sur l'asphalte quelque bon ballon rouge qui ne demande qu'à se faire prendre au bon petit chemin de fer en quête d'une somme respectable qui puisse l'aider à réaliser ses rêves.

—Il n'est donc plus que de vivre aux dépens d'autrui ?

—Comme tout le monde, comme l'âne aux dépens des moutons et les chasseurs aux dépens du lièvre..... A cette différence près que chacun bénéficiera de l'idée que nous aurons tirée de l'obscurité. Est ce dit ?

—C'est dit.

IV

Un mois après cette conversation, Henri avait un pied dans trois ou quatre affaires. Anselme venait le voir tous les matins, et il commençait à être l'un des hommes les plus occupés de Paris. M. de Chervette se demandait même comment il avait pu vivre jusqu'à ses conférences sans rendre vous. Il y avait de jours où il semblait ne s'apercevoir plus qu'à l'heure du dîner.

Le mariage n'apparaissait donc pas à Marcelle comme sa grand'mère avait essayé de le lui faire comprendre, ni surtout comme elle l'avait compris. C'était mieux déjà, au bout de la première année, une association qu'une cohabitation. Une vague inquiétude la saisit, un jour qu'elle allait pas jusqu'à la rendre triste, mais qui ne lui permettait presque plus d'être gaie. Les heures lui semblaient longues et elle les traces de cette inquiétude se fit en elle, d'abord dans la correspondance qu'elle entretenait avec madame de Lieurseint.

Il faut croire, disait-elle, que je n'entre pas dans les sentiments de Paris ; je ne m'y plaise pas. J'ai la quelque part, dans ces lieux, ce qu'on appelle un tonneau, ce qu'était la jonchée des femmes. Simplifier paradis qu'une ne ressemble faite de poussière, de fumée et de bruit. On n'y peut aimer personne : on vit à pas le temps. Mille occupations rapprochent une longue suite de jours qui ne laissent rien derrière eux. Les distances, et plus encore les distractions qui laissent à la fin, ne permettent pas qu'on se voie avec intimité, et l'on reste tout le monde qu'on ne sait à qui s'adresser. J'en ai ri dans les premiers temps : aujourd'hui, j'en suis presque effrayée.

Que cette impression ne vous fasse pas rire, chère et bonne grand'mère, qu'on m'ait accueillie dans cet immense Paris. On a été charmant pour votre petite fille, prévenant, aimable, affectueux. J'en étais dans le ravissement. Henri lui-même, qu'on m'avait contesté. Il a prétendu que j'avais eu du sorcier. Au retour d'un bal, au ministère d'État, où je portais une robe à la Marie-Antoinette avec des belles perles que je vous ai, il m'a embrassée sur le front, chose qu'il ne fait pas seulement tous les jours, et, comme je le regardais :

—Vous avez donc pas remarqué que vous ne pouvez suffire aux invitations ? m'a-t-il dit. Le service de W..... qui voyage incognito, a jeuné avec vous.

Non, j'en ne plaisait pas qu'on fît tant attention à mon mari. J'étais donc disposée à croire au monde ce que le monde me donnait : mais je me suis bien vite aperçue que tout cela n'était que surface, les bons sourires, les poi-[illegible] les douces paroles : le dos tourné, il n'en reste rien. On aspire grand'peine à donner une part de son cœur ; personne n'en voudrait. Un cœur bien trop vite pour s'arrêter à ces bagatelles ! Vous avez remarqué que cela me gêne un peu et m'attriste aussi, moi qui avais tant besoin de vos conseils, et qui croyais tout perdu quand vous ne m'embrassiez pas.

—Dès les premiers jours de notre installation tout Henri m'a même parlé. J'en étais comme étourdie.. Il me semblait que je ne respirais plus. Toujours en l'air ! Il m'a présentée dans trente maisons. Vous ne sauriez croire combien, dans ce pays-ci, on est occupé à ne rien faire. Comme sont que bals, théâtres, concerts, visites, promenades qui tournent en rond. A peine est-on quelque part qu'il faut s'en aller pour courir ailleurs. On n'est avec soi qu'au moment où il faut dormir. Beaucoup de gens prennent l'habitude de ne travailler. Quelques femmes, qui viennent me voir le samedi—je reçois le samedi, pourquoi ? je n'en sais rien—me rappellent, avec leur perpétuelle agitation, ces mouettes que je voyais sur nos côtes toujours en mouvement et battant de l'aile, en poussant des cris. Est-ce qu'un jour je leur ressemblerai ? On parle, on parle, on parle, on danse, on danse, on danse, on court, on court..... Et les mois s'écoulent !

—Henri est tout à fait gentil avec moi. Malheureusement, il est fort affairé. Il a bonne envie de me promettre une soirée au coin du feu, mais le moyen de la trouver ! C'est la maladie de Paris, de ne pouvoir rester un coin de son feu. Mille occupations dérangent mon mari. Il sort, il tire sa montre, il m'embrasse sur le front, et il disparaît. Je voudrais qu'il mît plus de sérieux dans ce qu'il fait. Par exemple, il m'donne tout ce que je veux. Rien ne me manque, lui excepté. J'ai eu vingt fois l'envie de l'inviter à prendre le thé chez moi pour l'avoir. Peut être viendrait-il. Je n'ai pas osé.

—On m'en fait partout le plus grand éloge. Une femme surtout dont il m'a fait faire la connaissance, madame de Gérvey ne tarit pas sur son compte. Vertue, m'a-t-elle dit, c'est moi qui ne serais pas plus madame de Chervette. Cela m'a dépit. Je n'ai pas pu m'empêcher de lui demander si elle était bien sûre qu'il eût voulu être M. de Gérvey. Ce n'est pas bien, n'est-ce pas ? Mais pourquoi aussi me répète-t-elle sans cesse qu'Henri est une perle !

—Je m'explique tout comment il se fait que les jeunes ne semblaient bien plus rapides dans le château où vous m'avez élevée, et où cependant j'ai pu remarquer tant de vertus. Les plaisirs, les fleurs ou les ruisseaux les seules différences que les saisons y amènent. On y avait un petit nombre de distractions dont le retour périodique était prévu, mais on y jouissait de tout. Serait-ce parce qu'on était entièrement et uniquement les uns aux autres ? Ici l'existence se disperse par fragments, et tout une poussière. On ne s'y connaît pas, on s'y rencontre.

—Cependant, je ne veux pas être ingrate, il y a de bonnes heures. L'autre jour, Henri m'a conduite chez un bijoutier de la place de l'Opéra. Non étonne a pied, bras dessus, bras dessous, comme autrefois à la campagne. Un coup de sort avait permis qu'on ait de ses chevaux fît un bade. Il faisait un temps magnifique. Le soleil inondait le boulevard. Je marchais joyeusement le long d'Henri, d'autant moins que la rue de la Paix fut au bout du monde. Elle n'est pas loin de la rue Joubert, malheureusement. Chez le bijoutier, il me désira qu'il avait besoin de mes conseils pour une parure dont il avait à faire emplette. Une commission, me dit-il. Les maîtresses des hommes ont incomprenssible ! J'ai tout de suite comprendre qu'il s'agissait d'un cadeau pour le jour de ma fête. Moi j'aurais tiens en la faire entendre que il devient pourquoi..... J'ai failli lui dire :

—" Laissez là vos pierres bleues ou vertes, et allons passer ensemble un mois à la Guillebardière..... "

—" C'est égal j'ai été bien heureuse ce jour-là. Je l'ai entraîné jusqu'à la Madeleine par la rue de Rivoli et la rue Royale, toujours à pied, et nous avons dîné tête à tête dans un restaurant. Faisait il gai sur le boulevard !

—Au retour, nous avons été. Dix lettres l'attendaient à la maison, et le gouvernement de Paris m'avait fait annoncer une conférence qui l'a retenu jusqu'à minuit. Les hommes sont bien ainsi que, tout en ne pouvant se passer pour allumer leur feu, il ne lui en a coûté que trois heures promenade en voiture..... Voilà justement les millions tant..... et soyez sûr qu'à l'heure qu'il est, il y a sur l'asphalte quelque bon ballon rouge qui ne demande qu'à se faire prendre au bon petit chemin de fer en quête d'une somme respectable qui puisse l'aider à réaliser ses rêves.

—Il n'est donc plus que de vivre aux dépens d'autrui ?

—Comme tout le monde, comme l'âne aux dépens des moutons et les chasseurs aux dépens du lièvre..... A cette différence près que chacun bénéficiera de l'idée que nous aurons tirée de l'obscurité. Est ce dit ?

—C'est dit.

IV

Un mois après cette conversation, Henri avait un pied dans trois ou quatre affaires. Anselme venait le voir tous les matins, et il commençait à être l'un des hommes les plus occupés de Paris. M. de Chervette se demandait même comment il avait pu vivre jusqu'à ses conférences sans rendre vous. Il y avait de jours où il semblait ne s'apercevoir plus qu'à l'heure du dîner.

Le mariage n'apparaissait donc pas à Marcelle comme sa grand'mère avait essayé de le lui faire comprendre, ni surtout comme elle l'avait compris. C'était mieux déjà, au bout de la première année, une association qu'une cohabitation. Une vague inquiétude la saisit, un jour qu'elle allait pas jusqu'à la rendre triste, mais qui ne lui permettait presque plus d'être gaie. Les heures lui semblaient longues et elle les traces de cette inquiétude se fit en elle, d'abord dans la correspondance qu'elle entretenait avec madame de Lieurseint.

Il faut croire, disait-elle, que je n'entre pas dans les sentiments de Paris ; je ne m'y plaise pas. J'ai la quelque part, dans ces lieux, ce qu'on appelle un tonneau, ce qu'était la jonchée des femmes. Simplifier paradis qu'une ne ressemble faite de poussière, de fumée et de bruit. On n'y peut aimer personne : on vit à pas le temps. Mille occupations rapprochent une longue suite de jours qui ne laissent rien derrière eux. Les distances, et plus encore les distractions qui laissent à la fin, ne permettent pas qu'on se voie avec intimité, et l'on reste tout le monde qu'on ne sait à qui s'adresser. J'en ai ri dans les premiers temps : aujourd'hui, j'en suis presque effrayée.

Que cette impression ne vous fasse pas rire, chère et bonne grand'mère, qu'on m'ait accueillie dans cet immense Paris. On a été charmant pour votre petite fille, prévenant, aimable, affectueux. J'en étais dans le ravissement. Henri lui-même, qu'on m'avait contesté. Il a prétendu que j'avais eu du sorcier. Au retour d'un bal, au ministère d'État, où je portais une robe à la Marie-Antoinette avec des belles perles que je vous ai, il m'a embrassée sur le front, chose qu'il ne fait pas seulement tous les jours, et, comme je le regardais :

—Vous avez donc pas remarqué que vous ne pouvez suffire aux invitations ? m'a-t-il dit. Le service de W..... qui voyage incognito, a jeuné avec vous.

Non, j'en ne plaisait pas qu'on fît tant attention à mon mari. J'étais donc disposée à croire au monde ce que le monde me donnait : mais je me suis bien vite aperçue que tout cela n'était que surface, les bons sourires, les poi-[illegible] les douces paroles : le dos tourné, il n'en reste rien. On aspire grand'peine

CHARTE

DE LA

Société d'Assurance

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE—ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu que ce septième jour du mois d'août, de l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent soixante-neuf, et de la quatre-vingt quatorzième année de l'indépendance des Etats Unis d'Amérique ;

Pardevant moi, Gustave Lecorbeiller, notaire public dûment commissionné et assermenté dans et pour la paroisse et la ville susdites, y résidant, et en présence des témoins ci-après nommés et soussignés,

Se sont présentés les personnes ci-après nommées et soussignées,

Lesquelles déclarent que, par les présentes, elles se forment et forment chacune ce qui pourraient plus tard s'associer à elles par souscription, achat, transfert ou succession—en une corporation, en vertu des lois générales de cet Etat, qui pourvoient à l'organisation de corporations, et qui seraient les différentes ou autres qui pourraient lui être ultérieurement ajoutées ou remplacées, et en particulier de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1861, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1868, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1869, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1870, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1871, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1872, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1873, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1874, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1875, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1876, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1877, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1878, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1879, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1880, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1881, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1882, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1883, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1884, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1885, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1886, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1887, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1888, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1889, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1890, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1891, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1892, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1893, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1894, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1895, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1896, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1897, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1898, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1899, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1900, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1901, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1902, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1903, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1904, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1905, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1906, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1907, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1908, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1909, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1910, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1911, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1912, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1913, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1914, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1915, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1916, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1917, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1918, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1919, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1920, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1921, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1922, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1923, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1924, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1925, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1926, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1927, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1928, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1929, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1930, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1931, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1932, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1933, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1934, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1935, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1936, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1937, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1938, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1939, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1940, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1941, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1942, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1943, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1944, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1945, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1946, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1947, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1948, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1949, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1950, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1951, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1952, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1953, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1954, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1955, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1956, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1957, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1958, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1959, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1960, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1961, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1962, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1963, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1964, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1965, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1966, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1967, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1968, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1969, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1970, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1971, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1972, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1973, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1974, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1975, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1976, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1977, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1978, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1979, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1980, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1981, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1982, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1983, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1984, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1985, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1986, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1987, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1988, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1989, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1990, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1991, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1992, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1993, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1994, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1995, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1996, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1997, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1998, et de la loi de l'Etat de Louisiane, en date du 21 mars 1999, et de la loi